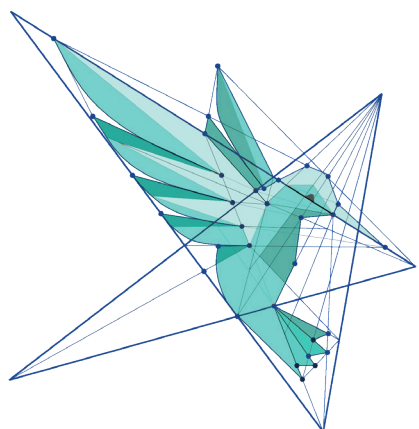




IMAGINE CONCEPT

LAURINE COIFFET
ARCHITECTE D'INTERIEUR
DESIGNER D'ESPACE

107 chemin du Coulet
13119 Saint Savournin
06.51.76.95.42
laurine.coiffet@gmail.com

NOTICE DESCRIPTIVE DP II

1/ ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE LA MAISON

La maison se situe dans le centre de Trets, proche de la mairie. L'entrée se situe au n°1 rue Paul Bert. C'est une maison de village ancienne mitoyenne sur une de chaque côté. Elle possède un RDC (local en cours de réaménagement), un R+1, R+2, R+3. La façade est en mauvais état avec des marques blanches et des marques d'usures. Le linteau de la porte d'entrée est abîmé.

Il s'agit d'une construction rurale de village, sans doute contemporaine de la maison seigneuriale à proximité, très basse et semi-enterrée, la maison voisine et celle-ci étant à l'origine une seule et même construction. L'attention des propriétaires voisins a été attirée sur la nécessité de reprises des erreurs passées et d'un ravalement, sans succès.

Le reprise de l'enduit existant est impossible au vu de l'état actuel de dégradation et d'usure de celui-ci.

2/ LES TRAVAUX

A) LA FAÇADE

Les travaux envisagés concernent premièrement la réfection de la façade. Comme vu préalablement auprès des services concernés, la teinte choisie sera la 080 ton brique de WEBER.

La finition sera un enduit à la chaux frottée. L'enduit cimentier est très ultérieur et interdit les échanges hydriques entre l'intérieur et l'extérieur et sera remplacé par un enduit à la chaux finement frottée comme notifié dans le PLU dans l'article UA-11, qui lui est perspirant.

Les filets gravés sur la façade seront restitués, en suivant les lignes des constructions voisines afin de conserver une harmonie architecturales.

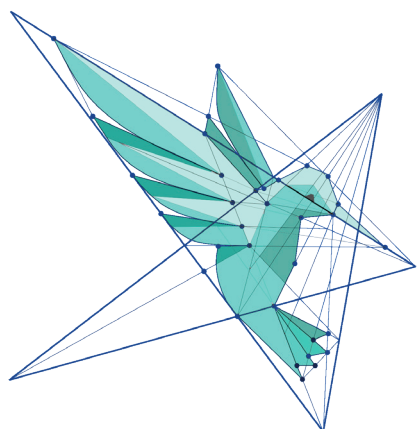
B) MENUISERIES

Les baies, sans doute d'origine, ne seront pas modifiées, ni dans leur dimensionnement, ni dans leur dessin.

La porte d'entrée sera remplacée par une porte pleine faite en bois avec une lasure foncée, avec imposte vitré sans petits bois incorporés rayonnants.

Le local en cours de réaménagement situé au RDC, qui n'a pas de porte, sera fermé par une porte vitrée avec verre anti-effraction pour plus de sécurité. Le dormant sera en bois lasuré, de la même teinte que celle utilisée pour la porte d'entrée, dans un souci d'harmonie. La porte s'ouvrira vers l'intérieur. Le volet reste identique et inchangé.

Il n'y aura bien entendu pas lieu à menuiseries en PVC. Le bois constituera les futurs menuiseries.



IMAGINE CONCEPT

LAURINE COIFFET
ARCHITECTE D'INTERIEUR
DESIGNER D'ESPACE

107 chemin du Coulet
13119 Saint Savournin
06.51.76.95.42
laurine.coiffet@gmail.com

NOTICE DESCRIPTIVE DP II

C) DIVERS

La boîte aux lettres, actuellement sur la porte d'entrée, sera encastrée dans la façade, si cela est possible techniquement. Une deuxième boîte aux lettres sera également ajoutée. De même, il est sollicité des services municipaux et postaux, des boîtes à lettres normalisées et non débordantes sur l'espace public.

Les génoises abîmées seront reprises. Les gouttières seront remplacées par des gouttières en zinc avec un dauphin en fonte, peint dans la même teinte que la façade.

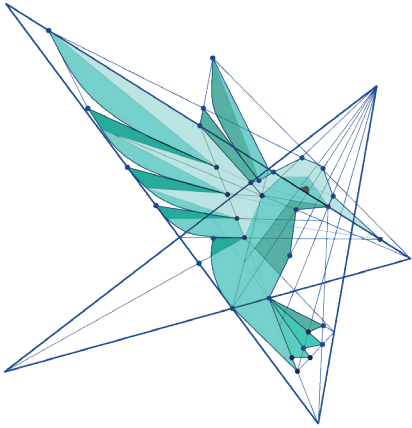
Une sortie pour une ventilation sera créée en façade, afin d'aérer le local en RDC. Il sera fermé grâce à un élément en terre cuite ou une grille en aluminium, sur recommandation de l'architecte conseil du CAUE.

Les tableaux des fenêtres seront repeints grâce à une peinture de même couleur que la façade et les linteaux abîmés repris.

Une fenêtre de toit intégrée dans la nouvelle toiture de dimensions 58x78cm sera installée sur le toit. L'ouverture en toiture est admise sur la ville de Trets pour entretien des toitures, comme précisé dans le PLU, à raison d'un type tabatière par pan de toiture.

La toiture sera isolée et refaite grâce à une isolation en sarking (fibre de bois). La toiture sera donc réhaussée d'environ 24cm. Afin de conserver une harmonie architecturale, en plus des 24cm, l'étage sera réhaussé jusqu'au point le plus bas de la toiture mitoyenne arrière. Cela permettra d'avoir une hauteur sous-plafond intérieur de plus d'1,80m (actuellement il y a 1,54m en partie basse). La réhausse sera donc au total d'environ 82cm. Cela permettra, comme exigé par le PLU en zone UA, de s'harmoniser architecturalement avec l'environnement. Il n'est pas possible techniquement de s'aligner avec la toiture voisine à droite ni avec celle située à gauche.





IMAGINE CONCEPT

LAURINE COIFFET
ARCHITECTE D'INTERIEUR
DESIGNER D'ESPACE

107 chemin du Coulet
13119 Saint Savournin
06.51.76.95.42
laurine.coiffet@gmail.com

NOTICE DESCRIPTIVE

DP II



1ère étape: mise en place d'une première couche de fibre de bois entre chevrons



2ème étape: mise en place d'une seconde couche de fibre de bois entre chevrons dans l'autre sens par rapport à la 1ère couche



3ème étape: mise en place d'un écran sous-toiture et du contre-lattage



4ème étape: mise en place des tuiles

3/ LES MATÉRIAUX

- Enduit à la chaux naturelle teinte 080 ton brique
- Bois lasuré teinte chêne foncé
- Zinc
- Fonte
- Terre cuite ou aluminium
- Peinture de façade teinte 080 ton brique (encadrement portes et fenêtres)
- panneaux de fibre de bois

